

| | | |
|--|---------------------------------------|---|
| DEPARTEMENT DE L'AIN | | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL |
| ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX | | |
| OBJET : Délégation donnée à la maire pour signer le devis Eiffage pour la réalisation de travaux de réfection sur le parking P4 de La Vattay | | <u>SEANCE DU 15.07.2025</u> |
| Date de convocation : 10.07.2025 | Nb de conseillers En exercice : 10 | <u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. P. ECAILLE. D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY. |
| Date d'affichage : 16.07.2025 | Présents : 5 Votants : 6 | <u>Secrétaire de séance</u> : E. LEE |
| N° Délibération 01247.2025.07.039 | Pouvoirs : 1 | <u>Pouvoirs</u> : • S. JUHEN à G. LEGAY |

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du conseil municipal du 10 juillet 2025, celui-ci a été reconvoqué le 15 juillet 2025.

OBJET : GESTION DES BIENS – Délégation donnée à la maire pour signer le devis Eiffage pour la réalisation de travaux de réfection sur le parking P4 de La Vattay

Madame le maire indique que le parking P4 de la Vattay (situé le plus près du foyer de ski nordique) est très dégradé dans plusieurs zones. A l'automne 2022, il avait été constaté des désordres déjà prononcés, mais le choix avait été fait de procéder à un comblement à froid des trous les plus importants, pour ne pas charger les dépenses communales par des dépenses imprévues en fin d'année. Trois hivers se sont écoulés depuis et la situation s'est aggravée : si certaines réparations ont tenu, d'autres non, de nouvelles dégradations sont apparues, d'autres se sont aggravées.

La situation est telle sur certaines zones qu'elle représente un danger pour les piétons et les automobilistes.

En conséquence, la sécurité des utilisateurs du parking impose une réfection partielle. Seules les zones les plus dégradées (principalement la partie centrale, la plus circulée, l'entrée et la sortie) seront refaites. Pour ces travaux de réfection et de sécurisation, trois entreprises ont été consultées : Eiffage, Goyard Travaux Publics et SFCTP. Seule l'entreprise Eiffage a répondu à la demande de devis et, après une rencontre sur place, a fourni un devis estimatif d'un montant de 47 633,27€ HT soit 57 159,92€ TTC. En 2022, pour des travaux de réfection des deux parkings de la Vattay communs à Mijoux et Gex, l'entreprise avait fait bénéficier la commune de Mijoux des tarifs de son marché à bons de commande conclu avec la ville de Gex, ce fut aussi le cas en 2023 pour les travaux de réfection de voirie à la Faucille concernant les deux communes ; aussi lors de la demande de devis, les mêmes conditions tarifaires ont-elles été demandées à l'entreprise. La ville de Gex a donc été consultée par la commune de Mijoux pour savoir si les prix proposés par Eiffage étaient cohérents et le directeur du pôle opérationnel de cette commune a jugé la proposition correcte au vu des tarifs du marché et de l'actualisation des prix.

Par ailleurs, suite à la délibération n°01247.2025.06.027 votée au dernier conseil municipal le 10 juin 2025, la mairie a fait une demande de subvention auprès du département de l'Ain au titre des équipements de proximité. Certaines options présentées dans le devis (marquage des places PMR et signalisation verticale) sont conditionnées à l'obtention de cette subvention départementale.

Le devis se divise ainsi en deux parties :

- La réfection du parking pour un montant de 46 533,27€ HT soit 55 839,92€ TTC ;
- Le marquage et la signalisation en option pour un montant de 1 100€ HT soit 1 320€ TTC ;

Soit un total de 47 633,27€ HT (57 159,92€ TTC) en incluant les options.

Afin de ne pas retarder la réalisation de ces travaux et qu'ainsi le parking soit sécurisé pour la prochaine saison hivernale, Madame le maire demande au conseil de l'autoriser à signer le devis proposé par Eiffage.

Par ailleurs Mme le maire précise que ce parking est appelé P4 par les communes de Gex et Mijoux pour les travaux de réfection de voirie de 2022 et de 2025 (et donc dans la délibération de la commune de Mijoux de juin 2025 précitée), mais P1 par le Syndicat mixte des Monts Jura : il n'y a pas en réalité d'appellation officielle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise Madame le maire à signer le devis d'Eiffage pour la réalisation de travaux de réfection et de sécurisation du parking P4 de la Vattay pour un montant de 47 633,27€ HT (57 159,92€ TTC).
- Autorise Madame le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 6 (dont 1 pouvoir)
DELIBERATION N°01247.2025.07.039

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET